DGDUD
Service réglementation Urbaine



Plan Local d'Urbanisme

2ème Révision

Approuvée par Délibération du Conseil
de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole
du 11 octobre 2012

5B5 - CIZI affinée

AUSSONNE
Commune hors du Commun.

auat toulouse aire urbaine

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

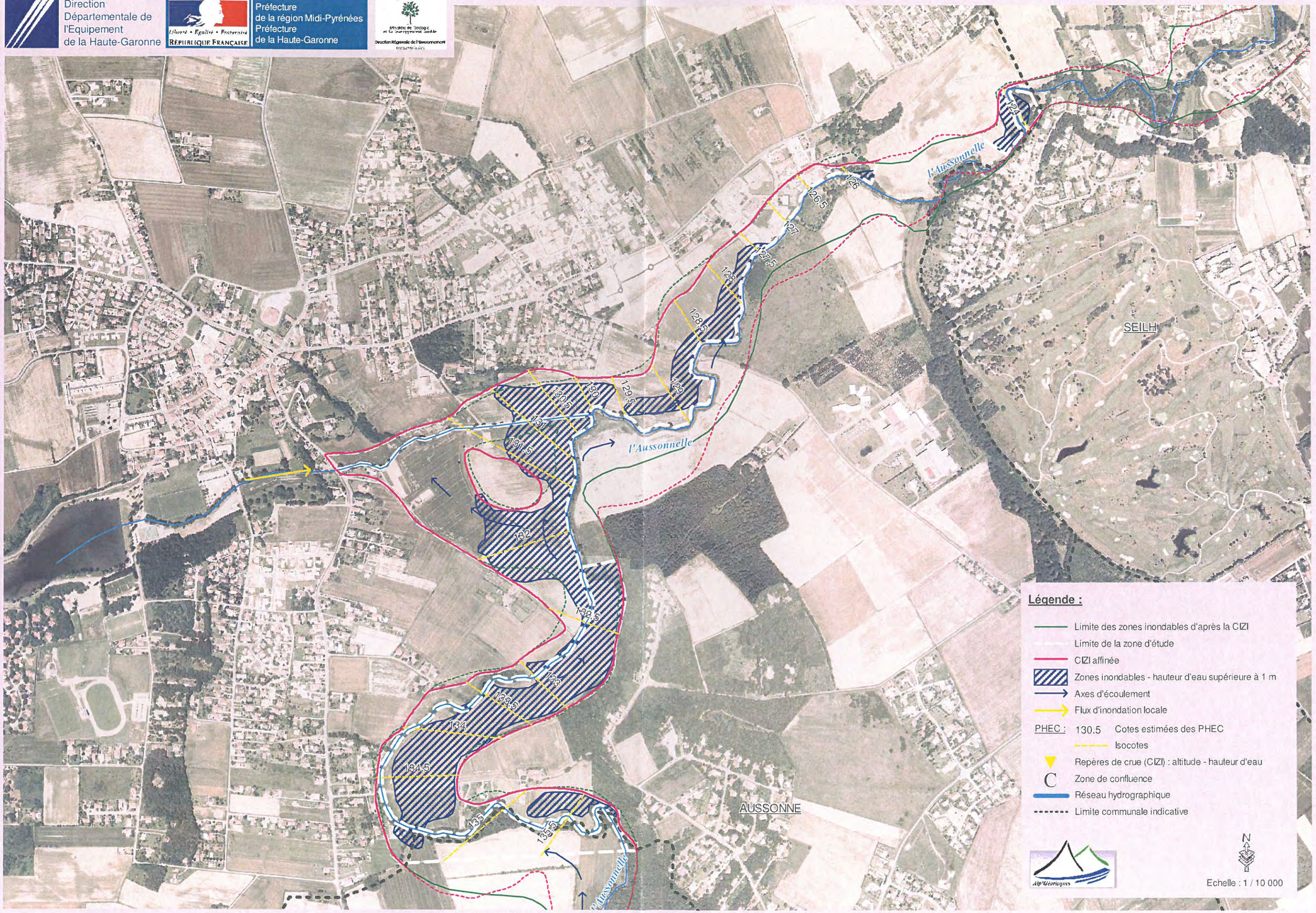
Direction Départementale de l'Equipement de la Haute-Garonne

Préfecture de la région Midi-Pyrénées
Préfecture de la Haute-Garonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie et du Développement durable
Direction Régionale de l'Environnement

Planche : Aussonnelle 17



Légende :

- Limite des zones inondables d'après la CIZI
- Limite de la zone d'étude
- CIZI affinée
- Zones inondables - hauteur d'eau supérieure à 1 m
- Axes d'écoulement
- Flux d'inondation locale
- PHEC : 130.5 Cotes estimées des PHEC
- Isocotes
- Repères de crue (CIZI) : altitude - hauteur d'eau
- C Zone de confluence
- Réseau hydrographique
- Limite communale indicative

Alp'Géorisques

N

Echelle : 1 / 10 000